



Commune de BALGAU

Département du Haut-Rhin

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2016

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Sous la présidence de Monsieur ENGASSER Pierre, Maire.

Présents : ROUX Christophe, BIXEL Chantal, FURSTOSS Marcel, FOURNEL Anne, EGLER Sébastien, BIXEL-BONJEAN Mélanie, KURY David, JECKER Raphaël, WALTER Valérie, SCHERRER Dominique, MININGER Patrice, KELLER Claude, BRENDLE Marie-Paule.

Ont donné procuration :

- FULHABER Bernard donne procuration à BIXEL Chantal

Absent non excusé : /

Absent excusé et non représenté : /

Secrétaire de séance : Laura RIEGERT

Ordre du jour

0. Approbation du PV du 18 octobre 2016
1. Présentation des différents contrats d'entretien de l'éclairage public
2. Avenant au marché du bureau d'étude pour la sécurisation de l'entrée Nord
3. Décision modificative
4. DGF : mise à jour de la longueur de la voirie communale
5. Indemnité de conseil au comptable du Trésor
6. Divers

0. Approbation du PV de la séance du 18 octobre 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2016.

1. Présentation des différents contrats d'entretien de l'éclairage public

Présentation des différents contrats proposés par l'UEM qui peuvent être souscrit pour une durée allant de 2 à 5 ans, ou avec une facturation au réel, comme cela était le cas avec l'entreprise WEISS. Différentes options sont également possibles : gestion des DT/DICT, contrôle triennale des valeurs de terre, les illuminations de Noël, etc.

Le Conseil prend acte, et prendra une décision ultérieurement.

2. Avenant au marché du bureau d'étude pour la sécurisation de l'entrée Nord

M. le Maire informe qu'il a reçu certains riverains de l'entrée Nord suite au choix du Conseil d'opter pour un plateau. Leurs réticences sont abordées ainsi que leur proposition.

Après débat, le Conseil reste sur sa position et valide l'avenant au marché pour l'étude de sécurité pour une diminution de 840 € TTC.

L'avenant est accepté avec 13 voix (dont une procuration) et 1 abstention.

3. Décision modificative

Décision est prise de reporter ce point à une séance ultérieure selon l'avancé du dossier d'acquisition de la propriété VONARB.

4. DGF : mise à jour de la longueur de la voirie communale

La longueur des voiries communales est un des éléments constitutifs de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.). Cet élément doit être transmis chaque année à la Préfecture qui est en charge du recensement du statut des différentes voies.

Aucune mise à jour n'ayant été réalisée ces dernières années, la longueur de la voirie était toujours comptabilisée à 4 801 m. Après vérification, la longueur de la voirie s'élève à 6 315 m.

5. Indemnité de conseil au comptable du Trésor

M. le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération a été prise le 05 septembre 2014 fixant le taux de l'indemnité de conseil à 100 % pour toute la durée du mandat.

Pour l'année 2016 l'indemnité de conseil s'élève à 452,29 €.

6. Divers

- M. le Maire informe le Conseil de la nouvelle répartition des sièges à l'issue de la fusion des deux intercommunalités. Pour notre commune, il n'y a pas d'incidence, le nombre de délégué reste au nombre de un.
- Un point est fait sur le contrôle des poteaux d'incendie effectué par les pompiers
- Une remarque est faite sur l'état des pavés devant le local kiné
- Une personne a fait une chute sur une bouche d'égout de la cour de l'école, au vu de la dangerosité, il y a lieu de prévoir quelque chose
- Rappel est fait de la recrudescence des cambriolages, il y a lieu d'être vigilant. Des patrouilles de gendarmes à pieds sont également effectuées sur la piste cyclable.